



L'essentiel

Février 2019

n°27

Houppesville

www.houppesville.fr



Édito



Lorsqu'une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

Ensemble, continuons dans le même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre le même objectif « le bonheur de chacun d'entre nous ».

J'ai la chance de bénéficier de l'engagement d'une équipe municipale compétente et je sais pouvoir compter sur l'expérience et le professionnalisme du personnel communal. Chacune et chacun de nous apprécient le dynamisme et la qualité de vie qu'offrent notre commune, son tissu associatif et ses nombreux bénévoles, nos commerçants, nos enseignants, notre patrimoine culturel, notre environnement privilégié que nous entendons préserver...

2019 verra se concrétiser un vaste programme de réhabilitation de la Salle du Vivier et sera l'occasion de lancer une réflexion sur le réaménagement de l'emprise de l'ancienne RPA. D'ici la fin de l'année, les premiers raccordements à la fibre optique devraient être effectifs. Bientôt, les séances de cinéma interrompues depuis plusieurs années vont reprendre et très prochainement, le cabinet médical accueillera deux nouveaux médecins.

Je vous souhaite une très belle année !

Très chaleureusement

Votre Maire,
Monique Bourget

SOMMAIRE

Editorial - Agenda	p 2
Actualité Municipale	p 3
Jeunesse et vie scolaire	p 4
Transports, urbanisme, environnement, travaux et cadre de vie	p 5
Sport, culture, vie associative	p 8
Nos aînés, Vie sociale	p 12
Vie locale	p 13
Informations pratiques	p 15



- **Dimanche 3 mars :**
Grand concert de musique classique avec le trio Hémisphère
- **Dimanche 17 mars :**
Repas des Aînés (Municipalité)
- **Jedi 21 au dimanche 24 mars :**
Vente-échange de Printemps (Association des Familles Houpevillaises)
- **Samedi 30 mars :**
4^{ème} soirée «Théâtre à Houpeville» (Tarot Houpevillais)
- **Samedi 25 mai :**
5^{ème} Troc'Plantes Vide jardin (Municipalité, Jardins Familiaux, Bibliothèque ALH)
- **Samedi 25 mai :**
Apéro-contes (Et cric et crac, contes et rencontres)
- **Dimanche 26 mai :**
Elections européennes

Dates données à titre indicatif susceptibles d'être modifiées. Consultez régulièrement le site Internet et le panneau d'information.

Toute l'actualité communale en temps réel : <http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Alain NICQ, Stéphane BELLEDAME, Emmanuel RIVALAN, Isabelle TERE
Christelle LECOURTOIS, Laurent POIRAUULT
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29
Tirage : 1200 exemplaires
Distribution assurée par les élus municipaux

actualité municipale



En plein «Mouvement des gilets jaunes» l'Association des maires ruraux de France (AMRF) qui regroupe 12000 communes de moins de 3500 habitants et l'Association des Petites Villes de France (APVF) regroupant 2000 villes de 3500 à 25000 habitants, et par ailleurs présidée par Christophe BOUILLON notre député, avaient suggéré d'ouvrir les mairies pour recueillir les doléances et les propositions des citoyens, leur donner la possibilité d'exprimer leur opinion. La Municipalité d'Houpeville s'est immédiatement associée à cette initiative citoyenne, en mettant un cahier de doléances qui est toujours à la disposition de la population.

Quand ? Du **Mardi 15 janvier** au **Vendredi 15 mars**

Qui peut participer ? Tous les citoyens.

Comment ? Citoyens, élus, organisations à but lucratif ou non lucratif souhaitant organiser des réunions locales peuvent s'enregistrer afin de recevoir un kit d'accompagnement et des informations utiles.

Quels thèmes ?

- Fiscalité** : Lisibilité, efficacité et simplicité, niveau de dépenses, etc.
- Transition écologique** : Logement, transports, chauffage, etc.
- Démocratie et citoyenneté** : Association des citoyens aux décisions, représentation des différentes sensibilités, immigration, intégration, vivre-ensemble, etc.
- Organisation de l'État et des services publics** : Présence sur le territoire, lutte contre la concentration, prise en compte de la révolution numérique, etc.

Quelle organisation ? Pour garantir l'indépendance du débat, un comité des garants, composé de 5 personnalités**, sera nommé vendredi 18 janvier.

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, en charge de la place de la société civile dans la consultation.

Sébastien Lecornu, ministre des Collectivités territoriales, s'occupera de la place des élus.

Dans chaque département, le préfet nomme un référent.

**1 et le 01 82 71 03 39 depuis l'outre-mer. **2 désignés par le Gouvernement et 3 désignés respectivement par le Président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et le président du Conseil économique, social et environnemental. Crédits photo : ArnoD27, DR.

Lors de cette consultation, le rôle du maire et du conseil municipal était simplement d'écouter, d'enregistrer, sans jamais prendre parti, ni les juger, ni les contredire, les avis et propositions recueillis afin de les transmettre à l'autorité préfectorale par l'intermédiaire des associations d'élus chargées d'en faire une synthèse départementale et la diffuser au gouvernement, au parlement et aux médias.

Force est de constater que cette action, certes mise en place rapidement, bien que relayée par les médias nationaux et, au plan local, par notre site internet et le panneau d'information de la Place de la Mairie n'a apparemment pas retenu toute l'attention qu'elle aurait mérité puisque très peu de nos concitoyens ont profité de l'opportunité qui leur était offerte de s'exprimer.

Al'initiative du Président de la République, un grand débat public national s'est engagé le 15 janvier. Lancé à Bourgheroulde en présence de 600 maires venus des 5 départements normands dont Mme Monique BOURGET maire d'Houpeville, ce débat est prévu pour se dérouler durant tout le 1er trimestre 2019. Après le retrait de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), autorité administrative indépendante qui devait en assurer la transparence, il est désormais placé sous le pilotage d'un comité de personnalités garantes. Ce débat a pour vocation de donner la parole aux Français sur quatre questions majeures : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

Mis en ligne le 15 janvier, le site internet <https://www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national> proposé par l'exécutif, permet de recueillir les contributions des Français depuis le 21 janvier. En tant que premier échelon de la démocratie locale, les maires et leurs équipes municipales ont été invités à s'associer largement à l'initiative pour faire de ce débat citoyen un espace privilégié permettant de prendre le temps de la réflexion. Votre Municipalité entend bien jouer pleinement son rôle.

LA TRADITION RESPECTÉE, LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Nombreux étaient nos concitoyens à s'être rendus à l'invitation de la Municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 19 janvier en présence, notamment, d'Agnès LARGILLET Conseillère départementale, des maires et conseillers municipaux des communes voisines et d'Houpeville et des représentants de divers corps constitués.

Alain NICQ, 1^{er} adjoint, a accueilli les personnalités et est brièvement revenu sur quelques faits marquants de l'année écoulée en matière de travaux, soulignant l'effort particulier consacré à l'entretien du patrimoine communal, gage de sa durabilité. A son tour, Monique BOURGET, Maire, rappelait l'engagement de son équipe municipale, saluait la qualité du travail accompli par l'ensemble du personnel communal, félicitait les enseignants dans leur rôle essentiel d'éducation et de formation des citoyens de demain, sans oublier de remercier les bénévoles de toutes les associations dont la diversité participe au dynamisme de la commune et remarquait la contribution essentielle dans la vie locale de nos commerçants, artisans et professions de santé.

Elle détaillait ensuite quelques-uns des projets les plus importants de l'année à venir dont la construction enfin rendue possible de l'extension du dortoir de la maternelle mais aussi le vaste programme de réhabilitation de la Salle du Vivier qui devrait le grand chantier de l'année 2019 ou l'aménagement du terrain de la RPA qui fera l'occasion d'une réunion publique quand la définition du projet aura suffisamment progressé. L'occasion aussi d'annoncer la reprise imminente des séances de cinéma qui avaient disparu depuis plusieurs années, l'installation prochaine de deux nouveaux médecins au cabinet médical.

Agnès LARGILLET rappelait en conclusion la disponibilité des conseillers départementaux du canton de Notre-Dame de Bondeville pour porter et défendre les projets de la commune au sein du Conseil départemental.

Le cocktail offert clôtura agréablement cette manifestation permettant de poursuivre les échanges entre les représentants de la Municipalité, les responsables associatifs et les nombreux Houpevillais présents.



Jeunesse et Vie scolaire

JEAN-RENÉ A CHANTÉ POUR LA MATERNELLE

Le 17 décembre au matin, les 107 élèves de l'École maternelle ont assisté au concert de Jean-René. Préparés par les enseignantes, ils ont chanté avec l'artiste qui leur a fait partager son univers et la scène. D'abord instituteur, cet auteur-compositeur-interprète se produit avec un répertoire destiné aux enfants. Auteur de 17 albums, dont un disque d'or, il a créé, en 2011, une maison d'édition de livres jeunesse, Bulles de savon, distribuée par Flammarion. Il sillonne la France pour offrir de beaux moments chantants aux enfants. Il chante aussi dans les pays francophones sans relâche, au point de comptabiliser plusieurs milliers de représentations.

Jean-René, musicien et poète, est devenu une référence de la chanson pour les maternelles et un habitué de la scène. des tournées à Madagascar, au Liban, au Maroc, aux Etats-Unis, en Autriche, Allemagne, Belgique, au Royaume-Uni... L'Olympia, le Casino de Paris, Bobino l'ont accueilli, et plusieurs générations se relaient désormais avec certaines de ses chansons : Dans ma guitare, Monsieur salade, Pas sages ou La princesse qui se grattait les fesses.

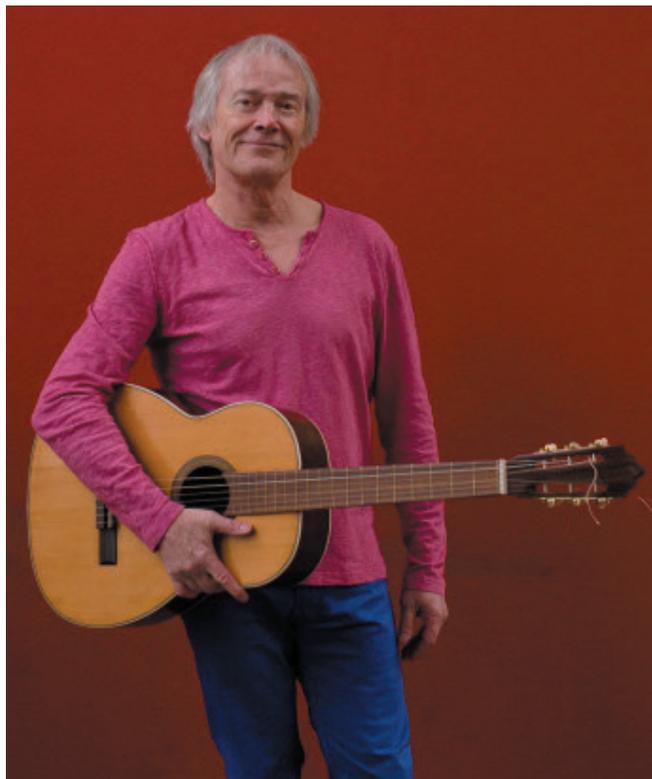
Le 17 décembre, c'est une plus petite salle qui le recevait, le Vivier de Houpeville, mais tout aussi chaleureuse. Ce concert organisé par l'école maternelle a également permis à des enfants d'une des MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) de Houpeville et à d'autres élèves de la circonscription d'assister à une belle représentation.

Dans la salle, ce jour là, une fan absolue, Chloé, adulte aujourd'hui, mais bercée depuis toujours par les chansons de Jean-René. Chloé était venue avec le vinyle de son enfance pour une dédicace. Jean-René a signé avec plaisir et le sourire ému !

Jean-René et Ruth, son épouse, ont déjeuné à l'école et ont fait un petit tour au restaurant scolaire sous les yeux surpris

des enfants ... Tom a crié : « Bravo Jean-René pour ton spectacle, c'était super ! Super ! », cri du coeur d'un enfant de 3 ans, un autre nous interrogeait dans l'après midi : « Pourquoi Jean-René il connaît toutes nos chansons ? » ... Craquant !

Toute l'école continue de chanter les chansons de Jean-René, notamment celles de son dernier album : POUR DE VRAI. Les enfants et adultes sont tous repartis conquis avec les chansons en tête, pour longtemps !



RENTREE 2019 : DATES D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Ecole maternelle Jean de La Fontaine

Les inscriptions se dérouleront à l'école au mois de mai, mais auparavant les familles devront faire une préinscription en Mairie du 4 au 29 mars munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Sont uniquement concernés les enfants nés en 2016 (Petite section) et les nouveaux arrivants nés en 2015 et 2014 (Moyenne section et Grande section).

Les enfants nés au premier trimestre 2017 pourront également être préinscrits en mairie. Toutefois, leur inscription éventuelle en maternelle ne pourra être effective qu'en fonction des places disponibles.

Les familles seront contactées par la Direction de l'école fin juin 2019.

Ecole élémentaire Gérard Philippe

Tout comme pour l'école maternelle, les préinscriptions seront effectuées en Mairie du 4 au 29 mars pour les CP et les nouveaux arrivants. Les inscriptions définitives se dérouleront plus tard à l'école.

Transport, travaux, urbanisme environnement et cadre de vie

PALMARÈS DU CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Tous les participants récompensés au concours 2018 des jardins fleuris étaient conviés à la salle de mariage de la Mairie le 16 octobre dernier pour être félicités et recevoir un prix à l'occasion d'une petite réception organisée en leur honneur.



Si les services techniques de la Municipalité ont à cœur d'entretenir et d'aménager les espaces verts publics, et cela n'est pas toujours facile quand la sécheresse estivale ou les incivilités multiples s'en mêlent, l'action des jardiniers « amateurs » s'avère complémentaire voire même essentielle pour rendre notre commune plus belle.

C'est donc pour les remercier de leur contribution à l'embellissement de notre village que ce rendez-vous, ponctué d'une remise de bons d'achats aux lauréats, s'est tenu dans une ambiance toujours aussi conviviale permettant à chacun d'échanger ses trucs de jardinier, de prendre conseil et évoquer de nouvelles idées pour les jardins de l'année 2019 !

CATÉGORIE « JARDINS FLEURIS »

- 1^{er} prix Mme ARMANDE
- 2^{ème} prix Mr et Mme MAUCONDUIT
- 3^{ème} prix Mr et Mme BARON
- 4^{ème} prix Mme MERCIER
- 5^{ème} prix M. BARGHON

CATÉGORIE « JARDINS OUVRIERS »

- 1^{er} prix M. RENAUX Jean Pierre
- 2^{ème} prix M. EUGENE Philippe
- 3^{ème} prix M. DESILE James
- 4^{ème} prix M. GREGOIRE René
- 5^{ème} prix M. DUPRAY Jean-Luc



TROC' PLANTES 2019 : PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT !

Pour dénicher des graines, des plants ou des boutures sans dépenser un centime, pensez à essayer le troc aux plantes ! Bourse aux plantes, foire aux végétaux, troc vert ou encore vide-jardin, autant de mots pour désigner un mode d'échange vieux comme le monde et néanmoins très tendance : l'échange gratuit entre jardiniers.

Alors, ami(e)s jardinier(e)s, surtout n'oubliez pas le **Troc' Plantes Vide-jardin d'Houpeville** organisé chaque année par la Municipalité depuis maintenant 4 ans avec le concours de l'Association des Jardins Ouvriers et Familiaux et de la Bibliothèque de l'ALH. Et pensez d'ores et déjà à préparer vos sachets de graines, vos boutures etc...

Notez votre prochain rendez-vous : Samedi 25 mai à la Salle du Vivier



VILLAGES FLEURIS 2018 : HOUPPEVILLE ET DES HOUPPEVILLAIS RÉCOMPENSÉS

Initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, le concours a également pour vocation, depuis quelques années, de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

Chaque année, le Département de la Seine-Maritime récompense ainsi des communes et des particuliers à l'occasion du concours départemental « Villes, Villages et Maisons Fleuris ».

Pour la 60^{ème} édition de ce concours, la commune d'Houpeville représentée par Monique BOURGET, Maire et Rose-Marie DUBOIS, Conseillère municipale, s'est vu décerner un Prix d'Honneur remis par M. Pascal MARTIN, Président du Conseil Départemental à l'occasion d'une cérémonie réunissant tous les lauréats du palmarès 2018 dans les salons de l'Hôtel du Département le 24 novembre dernier.

Mme GOSSE demeurant rue du Bon Vent ainsi que M. PITEL et Mme SECRET de la rue du 8 Mai 1945 ont également reçu les encouragements du jury départemental pour la qualité de leur décoration florale. La Municipalité les félicite et invite toute la population à s'investir dans l'embellissement de notre village.



Qu'est-ce qui se cache derrière ces 3 lettres affichées sur la façade de la Mairie ? Réponse : un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

Les rythmes cardiaques anormaux sont responsables de la plupart des arrêts cardiaques inopinés. Ils sont souvent la conséquence d'un infarctus et concerneraient, selon les sources, entre 40 000 et 50 000 personnes chaque année en France.

Or, la seule solution face à un arrêt cardiaque est de faire repartir le cœur par un choc électrique ou défibrillation. C'est à cet effet que des DAE ont été installés dans la commune. En présence d'une personne victime d'un arrêt cardiaque, toute personne, même non médecin, est apte à utiliser un défibrillateur automatisé externe. Cela peut permettre de sauver une vie avant même l'arrivée des secours puisque l'utilisation d'un DAE dans les toutes premières minutes de l'arrêt cardiaque ferait passer le taux de survie de 8 % à 75 % voire même 85 %.

Si à ce jour, il n'existe aucune exigence formelle, législative ou réglementaire, en termes d'équipement en DAE pour les collectivités, nombreuses sont les recommandations

scientifiques qui les encouragent vivement à en installer dans les lieux accessibles au public.

Jusqu'à présent, Houpeville comptait 3 DAE implantés à la Salle du Vivier, au gymnase André Martin et au stade de football. Pour renforcer le maillage et réduire sensiblement les risques de mortalité par arrêt cardiaque et d'améliorer la sécurité sur son territoire, la commune a fait le choix d'installer un 4^{ème} appareil. Il est désormais accessible sur la façade de la Mairie, près du panneau d'affichage municipal déroulant.

Comptant désormais 4 appareils installés sur le domaine public, soit en moyenne 1 DAE pour 675 habitants, Houpeville figure vraisemblablement parmi les petites communes les mieux équipées en la matière.



LA COLLECTE DES DÉCHETS EN 2019

Distribué dans vos boîtes à lettres au cours du mois de décembre, le **calendrier de collecte des déchets** pour l'année 2019 est également disponible en téléchargement sur le site internet de la commune. Il concerne uniquement l'habitat individuel, l'habitat collectif disposant de modalités spécifiques différentes.

La Métropole poursuit son engagement et son action en faveur d'une gestion durable des déchets et de l'optimisation des collectes sur son territoire. Elle souhaite en particulier limiter les gaz à effet de serre liés à la collecte, inciter à la réduction et à la valorisation des déchets, maîtriser les coûts en adaptant le service au plus près des besoins, veiller bien entendu aux conditions de travail et de sécurité des agents.

C'est pourquoi, dès le début du mois de janvier 2019, la Métropole a modifié les modalités de collecte des déchets dans le but de diminuer le coût et l'impact environnemental de la collecte.

Ce qui a changé :

- La collecte de déchets végétaux est supprimée en janvier, février et décembre.
- Une collecte spéciale sapins de Noël est désormais organisée chaque année en janvier (jeudi 17 janvier en 2019).

Ce qui n'a pas changé :

- Les jours de collecte restent inchangés : le mercredi pour les ordures ménagères, un mercredi sur deux pour les papiers et les emballages, le jeudi pour les déchets végétaux (de mars à novembre).

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de sortir vos bacs la veille au soir en bordure de la voirie et que ceux-ci doivent impérativement être rentrés à l'intérieur de votre propriété le jour de la collecte et ne pas rester sur la voie publique (routes et trottoirs).



©J.F.Lange



ZÉRO PESTICIDES : LES PARTICULIERS AUSSI !

Depuis le 1er janvier, la Loi n° 2014-110 du 06 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national dite Loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers. Désormais, ils ne peuvent plus acheter, détenir ou utiliser des pesticides de synthèse, comme le glyphosate par exemple, pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Les pesticides chimiques reconnus toxiques avérés tant pour l'environnement que pour la santé doivent donc obligatoirement avoir disparu des rayons des grandes surfaces, magasins spécialisés et jardineries. Fini les désherbants chimiques, finis les fongicides et les insecticides de synthèse !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne pouvaient plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien de leur domaine public ou privé. Les particuliers se voient donc à leur tour interdire l'usage de ces produits.

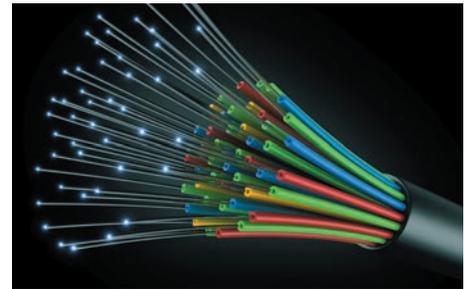
Alors si vous disposez encore de tels produits dans vos remises ou abris de jardin, il faut vous en débarrasser mais pas n'importe comment ! Surtout, ne pas les jeter à la poubelle avec les déchets classiques ni les vider dans un évier, un égout ou même dehors : ça peut être dangereux pour la santé et pour l'environnement, pour les nappes phréatiques... Qu'ils soient vides, avec un reste de contenu ou plein, quels que soient les différents emballages : sacs, sachets, boîtes, bidons, pots, flacons ... **une seule solution pour les éliminer: la déchetterie.**



Un regret cependant: l'interdiction se limite à ce jour uniquement aux particuliers et aux collectivités, soit seulement 10% du marché des produits phytosanitaires. Le reste concerne l'agriculture, où les pesticides chimiques restent autorisés et largement utilisés...

LA FIBRE OPTIQUE C'EST POUR BIENTÔT !

Dans la perspective de l'arrivée prochaine de la fibre dans notre commune, une réunion s'est tenue récemment en mairie avec les représentants de la société Orange, l'opérateur en charge de son déploiement dans la majeure partie du territoire de la Métropole. L'occasion de faire le point sur les travaux qui seront entrepris et dont découleront les possibilités, pour les foyers éligibles, d'être raccordés à cette nouvelle technologie.



Moyennant la souscription d'un abonnement spécifique auprès de leur fournisseur d'accès internet, les bénéficiaires de la fibre pourront avoir accès à une connexion internet entre 5 et 50 fois plus rapide que l'ADSL ! Elle permettra des téléchargements ultra rapides en quelques secondes là où il faut parfois encore de longues minutes et de recevoir la télévision en Full Haute Définition. Avec la fibre, toute une famille connectée bénéficiera du même débit en même temps et sans aucun ralentissement.

Progressivement, telle une araignée, la fibre optique va commencer à tisser sa toile dans notre commune. Le point de départ initial du réseau (le nœud de raccordement optique dans le jargon des techniciens) se situe à proximité de l'église. A partir de celui-ci, des câbles primaires alimenteront les armoires techniques, implantées rue Jean Jaurès, rue André Pican et rue des Forrières, destinées à desservir les zones d'éligibilité identifiées. Un maillage de chambres secondaires permettra de relier au réseau les branchements des particuliers qui pourront être raccordés en aérien ou en souterrain.

Dès le début du mois de janvier, les premiers repérages ont commencé. Les travaux devraient débuter en février avec la pose des armoires et leur raccordement au nœud. Le planning prévisionnel communiqué par Orange, sous réserve d'aléas toujours possibles en matière de travaux, permet d'envisager les premiers raccordements au cours du dernier trimestre 2019. Ils se poursuivront durant toute l'année 2020 avec pour objectif de raccorder l'ensemble des logements et des locaux de la commune. Afin de répondre à toutes les questions concernant les avantages de la fibre, Orange envisage d'organiser une réunion publique dans le courant de l'année.



DES CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE À HOUPEVILLE€

Votre Bulletin d'Informations Municipales vous l'annonçait dans sa précédente édition, c'est désormais chose faite. Des caméras de vidéosurveillance ont été installées durant les vacances de Noël en différents points sensibles ou stratégiques du domaine public de la commune.

Ce dispositif autorisé et placé sous le contrôle des services de l'Etat n'a pas vocation à surveiller la population mais bien au contraire de contribuer à assurer sa sécurité. La conservation des images est limitée à 30 jours, elles sont effacées au bout d'un mois. Leur consultation est restreinte à un nombre limité de personnes dûment habilitées par les services préfectoraux. Elle est encadrée par une réglementation stricte. En règle générale, conserver les images quelques jours suffit à effectuer les vérifications nécessaires en cas d'incidents ou d'infractions, et permet d'enclencher d'éventuelles poursuites ou procédures.

Sport, Culture et vie associative

LES BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Un grand moment de convivialité le samedi 12 janvier à la Salle du Vivier. Comme elle a l'habitude de le faire depuis des années, la municipalité avait en effet invité les dirigeants des associations Houpevillaises pour partager un repas festif. L'objectif de cette rencontre désormais traditionnelle est de soutenir et remercier les bénévoles œuvrant dans les quelques 33 associations communales. Pour la Municipalité, les associations, par leur dynamisme, jouent en effet un rôle essentiel dans la commune en créant du lien entre les habitants et en contribuant à l'animation de la vie sociale, culturelle et sportive. A cet égard, l'engagement et le dévouement de tous les bénévoles associatifs justifient amplement qu'ils soient remerciés et honorés le temps d'une soirée.

Après l'apéritif, l'occasion pour chacun d'échanger des vœux en ce début d'année, les quelque cent convives se sont régalés du succulent repas offert par la Municipalité et ont abondamment chanté sur les airs des chansons éternelles lors d'un karaoké géant. Tous les participants ont ensuite partagé la galette des rois. Reines et Rois d'un soir ont entraîné les convives dans une grande soirée dansante, point d'orgue de cette sympathique manifestation qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit...



DES ANIMATIONS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Plusieurs initiatives au profit du Téléthon ont été lancées bien avant le week-end officiel du Téléthon.

L'association AS.HO.HA.MY a eu la bonne idée d'organiser une première manifestation au profit de l'AFM en accueillant le 12 octobre l'orchestre de chambre AMATI, dans lequel se produit la violoniste houpevillaise Christine BRUNIQUEL. L'église Notre Dame de l'Assomption permit une excellente acoustique pour ce brillant orchestre au répertoire varié, de Bach à Mendelssohn, de Vivaldi à Mahler, sans oublier une incursion en Amérique du Sud autour de Carlos Gardel et Astor Piazzolla. Une très belle soirée qui aurait sans doute mérité une affluence plus importante !

Quelques semaines plus tard, c'est une bonne quinzaine de joueurs qui a participé au tournoi de tarot organisé par l'association Tarot Houpevillais dans une ambiance fort sympathique.



UNE PARTICIPATION EN HAUSSE POUR LE TÉLÉTHON

Cette année, le Téléthon a fêté les 60 ans d'existence de l'AFM. En 1958, en effet, quelques familles confrontées à la maladie de leurs enfants, incurable, méconnue, avec une espérance de vie très limitée, n'ont pas voulu baisser les bras face à la fatalité, et décidé de rompre le désert médical qui entourait ces myopathies en créant une petite association, l'AFM, Association Française contre les Myopathies. Cette association connaîtra un essor important avec le premier téléthon en 1987, qui d'emblée a vu le public se mobiliser autour des malades et de leurs familles. Grâce aux dons, l'AFM a pu initialiser la recherche, ces maladies ont pu être, pour la majorité d'entre elles, identifiées, comprises et des solutions apportées.

Aujourd'hui, un pas de géant a été fait: il y a 60 ans, rien n'était proposé, aujourd'hui, nous en sommes à l'heure des médicaments, pour freiner l'évolution de la maladie et parfois pour guérir. Des personnes qui avaient perdu la vue voient à nouveau, d'autres sortent de leur fauteuil et peuvent remarquer. Certes, cela ne touche encore qu'un faible pourcentage des nombreuses pathologies neuromusculaires, mais c'est une immense avancée, et un grand espoir pour les malades.

Et tout ceci n'a été possible que grâce à tous les fidèles donateurs qui, année après année, ont apporté leur pierre à cette belle réussite. A Houpeville, cette générosité ne s'est pas démentie depuis plusieurs années, et en 2018, le concert, le goûter, les diverses animations ludiques ainsi que le traditionnel repas du samedi et la vente de pâtisseries chez M. Demanville ont rapporté la somme de 3.382€ qui ont été entièrement reversés à l'AFM-TELETHON, un résultat en hausse par rapport à l'année dernière, et ce malgré une conjoncture difficile. Bravo à tous, merci. Merci aussi aux écoles, aux associations et aux commerces qui nous sont fidèles depuis plusieurs années. Notre association vous remercie tous au nom des malades et de leurs familles auxquels vous contribuez à redonner de l'espoir.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vous avez envie de lire, de vous évader avec des romans ou des bandes dessinées, de vous cultiver avec des documentaires sur l'histoire ou la géographie, de vous distraire avec des revues ? Si vous répondez oui à au moins une de ces questions, alors n'hésitez pas et rendez vous à la bibliothèque, rue du Bon Vent (derrière la Mairie). Venez aussi avec vos enfants, vos petits-enfants, vous y découvrirez de nombreux albums illustrés, des magazines et des CD pour tous les âges.

Pour les tout-petits, le premier vendredi de chaque mois, Marie Madeleine et Sylvie (de l'association «Et cric et crac contes et rencontres») leur réservent une séance avec des petites histoires, des comptines, des jeux de doigts. Un moment de rencontre avec les assistantes maternelles, les parents, les enfants, pour le plus grand plaisir de tous !



LES CAVALIERS D'HALLOWEEN

Une fois encore les cavaliers en herbe ou confirmés du centre équestre des Cateliers se sont parés pour la fête. L'occasion était trop belle, Halloween ! Pourquoi ne pas se déguiser et aller quémander quelques friandises sous peine de s'attirer les foudres de nos cavaliers et leur monture !

Aussitôt dit, aussitôt fait ! Emmené par les monitrices, les membres du bureau et de nombreux parents, un long défilé pouvait

commencer dans la commune sous le regard, médusé et amusé des automobilistes et des habitants. Escorté par Damien, notre policier municipal, le convoi, tout à sa chasse aux douceurs, a pu déambuler en toute sécurité. Un grand merci à lui et à la municipalité !

Le périple nous amena à parcourir la plupart des rues de la commune sans oublier un petit détour pour saluer nos amis cavaliers de la garderie Anne Philipe et l'heure du retour sonnait déjà. Ce fut donc une belle moisson de sourires, de bonjours, de surprises et de douceurs, grâce à tous les Houpevillais et leurs commerçants. Un goûter clôtura cet après-midi alors que la pluie se mettait à tomber. Ouf nous l'avions échappé belle ! Merci à tous pour votre accueil, d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous en 2019.

DE BONNES AFFAIRES AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Dès la reprise de nos activités en Octobre dernier, a eu lieu notre VENTE-ECHANGE d'AUTOMNE-HIVER suivie de la BOURSE AUX JOUETS en Novembre, ventes qui, comme chaque année remportent un vif succès et auxquelles près de 150 personnes participent régulièrement. Nombreux ont été les acheteurs s'arrachant jeux de société, Lègos, voitures, livres, etc.. le tout à des prix très modiques, sans oublier les équipements de sports d'hiver pour les enfants et les adultes, peu onéreux pour les vacances de neige.

Prochainement du 21 Mars au 24 Mars 2019 aura lieu la VENTE-ECHANGE DE PRINTEMPS. Si vous souhaitez y participez, il faudra vous inscrire dès début Mars à l'adresse mail suivante : [venteechangefamhoupevillaises @ gmail.com](mailto:venteechangefamhoupevillaises@gmail.com)

Outre ces activités, l'Association des Familles Houpevillaises propose à ses adhérents tout un éventail d'activités et de loisirs à ses adhérents tels que des visites d'expositions et de musées. En juillet dernier nous avons visité les jardins du Château de Versailles et avons pu apprécier la sérénade Royale de la Galerie des Glaces et déambuler des les jardins pour y découvrir la féerie des Grandes Eaux nocturnes. Récemment encore, une soirée spectacle nous a conduits au théâtre des Variétés à Paris.

PROCHAINEMENT : LE TRIO HÉMISPHERE EN CONCERT

Donner aux Houpevillais la possibilité de renouer ou de découvrir la belle musique classique et permettre à de jeunes mais talentueux professionnels de s'exprimer en public sont les deux objectifs de ce concert organisé avec le concours de la Municipalité qui aura lieu le dimanche 3 mars à la Salle du Vivier.

Les musiciens du trio Hémisphère viennent de loin... Johanna DECLOITRE, pianiste, est lauréate de la Hochschule Hans Eisler de Berlin, Luka IZPIR, violoniste a étudié à Rouen, Paris puis Berlin et Lisa STRAUSS, violoncelliste, du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Au programme des œuvres qui vous enchanteront : l'envoutant Trio opus 100 de Schubert, la brillante sonate Tsigane de Ravel, la prestigieuse Campanella de Liszt mais aussi des œuvres de Poulenc et bien d'autres encore. Alors dès aujourd'hui, réservez votre dimanche 3 mars après-midi !





BRASS BAND EN SEINE

Chaleureuse soirée samedi 1er décembre avec la venue du Brass Band en Seine à Houpeville. A l'occasion de ce concert caritatif en faveur de l'ARSAAH* la municipalité avait mis la salle du Vivier gracieusement à disposition d'une formation d'une trentaine de musiciens pour un concert de grande qualité.

Les instruments à vent, notamment les cuivres, tels que bugles, cornets, barytons, euphoniums et trombones ainsi que les percussions : timbales, glockenspiel, batterie et petites percussions étaient particulièrement à l'honneur et ont rempli la salle du Vivier de sons joyeux et chaleureux. Parmi les œuvres interprétées figuraient entre autres au programme : Music Forever, l'Adagio du Concerto d'Aranjuez- merveilleusement interprété par Sarah, le thème de Star Tek ou le célèbre Don't stop me now de Freddy Mercury.....Sans oublier l'impressionnant solo au xylophone du Zirkus Renz exécuté avec brio par le jeune Bastien Degrémont.

Moment d'émotion enfin lorsque deux membres de l'ARSAAH ont entonné la chanson d'Enrico Macias «Sans voir le jour», particulièrement touchante compte tenu du contexte, dont le refrain fut repris en chœur par les musiciens et l'assemblée.

Ta canne blanche à la main,

Tu vas toujours, confiant ta vie au cœur d'un chien

Et plein d'amour devinant tout du bout de tes doigts.

Sans voir le jour, tu vois mieux que moi.....

Là encore, une bien belle soirée. Un public et des musiciens heureux de ce moment partagé pour soutenir une cause qui nous tient à cœur.

* l'ARSAAH est une association de sportifs bénévoles non voyants



QUAND ON PARTAIT DE BON MATIN... À BICYCLETTE

Le Vélo Club Houpevillais (VCH) a débuté sa saison sportive 2019 le dimanche 3 février. Nous rappelons que le VCH propose des sorties route en groupe tous les dimanches matin. Les horaires de départ varient selon les distances parcourues. Les adhérents peuvent retrouver ces horaires sur notre blog : <https://vchoupeville.jimdo.com>. Le RDV a toujours lieu sur la place du Vivier. Les adhérents se répartissent dans 3 groupes de niveau qui proposent des allures et distances différentes. Pendant la période hivernale de novembre à fin mars, nous proposons également des sorties VTT avec un départ à 9h30.

En 2019, le VCH a prévu d'organiser une expédition pour gravir le Galibier durant le week-end de La Pentecôte. Le club sera présent fin juin pour la PLB en Bretagne. Et pour la troisième année consécutive, le VCH sera également présent aux 24H VTT de Normandie. Pour s'inscrire il faut écrire au président à l'adresse suivante : vchoupeville@gmail.com ou consulter notre blog : <https://vchoupeville.jimdo.com>

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Si vous avez servi en AFN après le 2 juillet 1962 vous allez désormais pouvoir prétendre à la carte du combattant. Pour tous renseignements, vous pouvez soit adresser un message à ancienscombattantshoupeville@gmail.com soit téléphoner à Gérard DUVAL, Président de l'Amicale au 06.86.24.45.12 ou bien encore contacter directement l'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) via le site internet <https://www.onac-vg.fr/> Depuis les temps que les différentes associations d'anciens combattants réclamaient cette

reconnaissance officielle, elles y sont enfin parvenues. L'Amicale des Anciens Combattants d'Houpeville vous rappelle que toutes les manifestations patriotiques organisées conjointement par la municipalité et les anciens combattants sont ouvertes à toutes et à tous. Alors, si vous vous sentez concerné(e)s par notre histoire ne manquez pas de vous joindre à nous. Toutes les cérémonies sont suivies d'un sympathique pot de l'amitié, ce qui permet d'échanger. Nous espérons bientôt vous rencontrer !

ET CRIC ET CRAC, CONTES ET RENCONTRES



Connaissez-vous l'association « Et cric et crac contes et rencontres » ? Non ? Eh bien c'est un groupe de 8 conteuses pleines d'enthousiasme, qui ont pour ambition de donner du plaisir, non seulement aux enfants dans les écoles, les bibliothèques ou les crèches, mais aussi aux adultes à l'occasion de contes chez l'habitant, de balades contées ou de soirées apéro-contes.

Nos lieux de rencontre sont multiples: Houpeville bien sûr mais aussi Boos, Belbeuf, Fontaine-le-Bourg, Elbeuf, Bosc-Guérand, Franqueville Saint-Pierre.....

Alors notez bien notre prochain rendez-vous pour enchanter vos oreilles: ce sera le samedi 25 mai pour un apéro-contes à Houpeville dans la salle du Vivier.

Nos aînés, Vie sociale

ACCUEILLIR UN(E) JEUNE CHEZ SOI



Vous êtes Sénior et vous occupez seul(e) un logement qui, avec l'avancée en âge, peut vous sembler devenir trop grand, alors que dans le même temps, de plus en plus de jeunes étudiant(e)s cherchent à se loger à petits prix.

Or, vous disposez peut-être d'une ou plusieurs chambres inoccupées. Alors pourquoi ne pas accueillir un(e) jeune chez vous ? Cela vous permettrait de rester en contact avec la jeunesse et c'est aussi l'occasion de transmettre votre savoir, d'en acquérir de nouveaux, de rompre avec l'isolement...

L'Union Départementale des Associations Familiales vous propose de partager ce logement avec un jeune en formation qui vous apportera une présence et de menus services.

Cette cohabitation solidaire intergénérationnelle peut s'avérer être très enrichissante pour chacun. Les modalités seront à débattre suivant les besoins du senior et du jeune. Il peut s'agir d'un hébergement gratuit ou d'un loyer modique, en échange duquel le (ou la) jeune s'engagera à vous rendre quelques petits services: faire quelques courses, descendre les poubelles, vous initier à l'informatique et à Internet, mais aussi jouer aux cartes ou simplement échanger avec vous. Cette cohabitation peut n'être aussi qu'une présence rassurante la nuit.

L'UDAF offre une double garantie : elle se charge de sélectionner un jeune en accord avec vos demandes auprès d'une école partenaire, de constituer le binôme. Le suivi est assuré par une équipe constituée d'administrateurs de l'UDAF.

Pour plus de renseignements, contactez l'UDAF à Mont Saint Aignan 02 76 51 70 78 logtinterge@udaf76.fr

TOUJOURS ATTENDU ET APPRÉCIÉ : LE COLIS DE NOËL !



Le colis de Noël

Au petit matin du mercredi 19 décembre, la Salle des Associations, magnifiquement décorée pour l'occasion, était bien remplie. Les quelques 400 colis de Noël offerts par la Municipalité aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus attendaient leurs destinataires.

Et dès l'ouverture des portes, Mme BOURGET assistée des membres de la commission des aînés, a procédé à la distribution aux premiers bénéficiaires venus retirer la magnifique valisette. Copieusement garnie d'une bonne bouteille de vin, d'un apéritif, de terrines et plats festifs, de biscuits, chocolats et papillotes, elle permet de composer et agrémenter un succulent repas de fêtes.

Les heureux bénéficiaires ont largement plébiscité le geste en leur faveur tout comme ils ont aussi apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé lors de cette manifestation traditionnelle et oh combien sympathique...



REPAS DES AÎNÉS

Notez dès à présent la date sur votre agenda. C'est le dimanche 17 mars qu'aura lieu le traditionnel repas offert par la Municipalité aux Aînés Houppévillais. Une journée très conviviale et toujours appréciée de tous !

Vie locale

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

11 novembre 1918 - 11 novembre 2018.



En ce jour, la France entière a célébré la Victoire mais aussi la Paix dont nous mesurons le prix mais aussi la grande précarité quand nous voyons avec quelle force les nationalismes et les totalitarismes peuvent mettre en péril nos démocraties.

Il y a 100 ans, jour pour jour, l'Armistice signé dans la clairière de Rethondes mettait fin, du moins en Europe de l'Ouest, à 4 interminables années d'une guerre qui a vu s'affronter quelque 60 millions de combattants dont nombreux à l'époque l'avaient alors qualifiée de « Der des der » et durant laquelle près de 19 millions de personnes sont mortes dont 10 millions de soldats et 9 millions de civils.

Par un temps doux pour la saison mais gris, pluvieux et venteux, la cérémonie marquant le centenaire a commencé à 11 heures précises quand « Constance Léonie Alphonsine » et « Renée Louise Julie Marie » les deux cloches de notre belle église se sont ébranlées pour sonner à toute volée, 11 minutes durant, comme elles l'avaient fait il y a 100 ans. Moment d'intense émotion et de recueillement pour la population qui avait tenu à assister en nombre à cet hommage rendu à nos valeureux ancêtres en ce 11ème jour du 11ème mois de l'année.

Après le dépôt de gerbes fleuries au cimetière sur la tombe de soldats Houppévillais morts pour la France, puis au pied du Monument du Souvenir, M. Robert SIMON prononçait une courte allocution rappelant le terrible bilan humain de la Grande Guerre avant que Mme Monique BOURGET, Maire ne donne lecture du message du Président de la République à l'adresse de toute la population. Outre le témoignage de notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier et à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie, nous nous sommes souvenus de nos soldats morts pour la France mais aussi de ceux blessés à jamais meurtris dans leur chair et leur esprit et du lourd tribut payé par les populations civiles et des villes et villages dévastés.

Après la minute de silence observée par l'assistance, M. Bernard PERIN, ancien Maire d'Houppesville, fit retentir la triste et grave sonnerie « Aux morts » au clairon avant d'accompagner à la trompette les enfants des classes de Mmes LECOMTE et CADEL chantant la Marseillaise reprise en chœur par toute l'assistance. Une élève donna ensuite lecture d'une lettre poignante d'un poilu à sa famille, des élèves de l'Ecole de Musique jouèrent des airs d'époque à l'accordéon tandis que la jeune Hélène GANDOLFO interpréta brillamment une magnifique et émouvante complainte chantée.

L'assemblée se dirigea ensuite vers la salle du Vivier où l'attendait un vin d'honneur offert par la Municipalité. L'occasion de visiter une petite exposition d'affiches proposée par le Mémorial de la Grande Guerre de Péronne sur le thème de la famille durant la Grande Guerre, exposition complétée par différents objets ou souvenirs d'époque prêtés par nos concitoyens.



BIENVENUE CHEZ VOUS, BIENVENUE À HOUPPEVILLE

C'est maintenant une tradition bien établie et au demeurant fort sympathique, la municipalité invite chaque année tous les nouveaux habitants à une petite cérémonie empreinte de convivialité. L'accueil des nouveaux arrivants constitue toujours un moment privilégié pour l'équipe municipale, l'occasion de les remercier d'avoir choisi de s'installer à Houppeville.



Ils sont une quarantaine d'habitants à nous avoir rejoints cette année. Dans son message, Monique BOURGET, Maire leur a souhaité officiellement, mais surtout très chaleureusement, la bienvenue, leur a présenté la commune, les services de la mairie et insisté sur la richesse de notre vie associative.

Cette manifestation s'est poursuivie autour du verre de l'amitié permettant à chacun de faire connaissance avec les élus et entre nouveaux habitants.



DES DIPLÔMES POUR LES TRAVAILLEURS

La Médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs du secteur privé par toute personne salariée ou assimilée.

Elle comprend 4 échelons : Argent pour 20 années travaillées, Vermeil pour 30 années, Or pour 35 années et Grand Or pour 40 années.

C'est à ce titre que plusieurs de nos concitoyens ont été honorés lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 novembre dernier dans la Salle des Mariages de la Mairie au cours de laquelle les diplômes leur ont été remis.

Echelon Argent (20 ans) : Mme Marella LERMECHAIN, Mme Ingrid GREBONVAL, Mme Christine DORDAIN, M. Jean-Michel GUILLOT et M. David DUPUY

Echelon Vermeil (30 ans) : Mme Christine DORDAIN, M. Jean-Michel GUILLOT et M. Jean-Luc DUPRAY

Echelon Or (35 ans) : Mme Christine DORDAIN

Echelon Grand Or (40 ans) : Mme Christine DORDAIN et M. Eric DAUTRESME

Mme Martine DE VIDO a quant à elle reçu la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail, équivalent pour le personnel des collectivités publiques territoriales de la Médaille d'honneur du travail, pour ses 20 ans de services accomplis au sein de la commune d'Houppeville.

Nous adressons toutes nos félicitations à ces travailleurs méritants pour leur parcours professionnel, tout particulièrement à Mme Christine DORDAIN qui s'est vu décerner simultanément les 4 échelons.

QUAND NOËL FAIT SON MARCHÉ



A quelques semaines de Noël, la grande salle du Vivier était bien remplie le dimanche 18 novembre pour le Marché de Noël proposé par le Comité des Fêtes. Accueillis par le Père Noël en personne qui n'a pas hésité à poser avec les enfants pour la photo souvenir, les nombreux visiteurs en quête d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année avaient l'opportunité de trouver sur place une grande variété d'objets décoratifs faits à la main, de créations uniques, des bijoux et toute une variété de délicieux produits alimentaires du terroir confectionnés par une trentaine d'exposants, amateurs ou artisans professionnels.

En prélude au week-end du Téléthon, l'association AS.HO. HA.MY avait également mis en vente divers objets dont le produit a été rajouté au montant de la collecte.

Un grand merci à tous les artisans présents, au Salon de coiffure Butterfly pour les lots offerts et félicitations à M. POTEL gagnant du panier garni proposé pour ce marché haut en couleurs et en saveur bienvenu pour préparer agréablement les réjouissances festives de Noël et du Jour de l'An !

Informations pratiques

BYE BYE PESTI-KING

L'INTÉGRALE

La seule série écrite, pédagogique et humoristique sur le jardinage sans pesticides !



BYE BYE PESTI-KING

(sensibilisation des particuliers au jardinage sans pesticides)

Que ce soit pour préserver l'environnement, protéger sa santé ou celles de ses proches, ou bien encore faire des économies, on a tous une bonne raison de bannir de notre jardin les produits phytosanitaires, les fameux « pesticides » !

Convaincus ou à convaincre, la loi nous pousse à l'action. **Depuis le 1^{er} janvier 2019 il est désormais interdit aux particuliers de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires.**

Soit, mais comment faire pour que son jardin ne devienne pas le royaume des herbes folles et autres espèces indésirables ? Pour répondre à cette question de manière pédagogique et humoristique, le Syndicat Mixte du SAGE Cailly – Aubette – Robec a créé **Bye Bye Pesti-King**.

Petits ou grands, vous découvrirez au fil des pages différentes astuces pour jardiner sans produits chimiques et dire adieu aux pesticides.

Les 5 épisodes et les 3 bonus ont été diffusés progressivement au cours du printemps et de l'été 2018 sur le site internet du SAGE et sur une page Facebook dédiée. Ils sont aujourd'hui compilés et mis en page dans un livret intitulé « **Bye Bye Pesti-King, l'intégrale** » qu'il est possible de télécharger à l'adresse suivante: <http://sagecaillyaubetterobec.fr/byebyepestiking>

MERCI MME AUDREN, BONNE RETRAITE !



Mme Béatrice AUDREN infirmière à Houpeville depuis plus de 20 ans a cessé son activité le 31 décembre 2018 au sein du Cabinet infirmier pour prendre un peu de repos...bien mérité !

Elle remercie chaleureusement tous les patients qui lui ont témoigné confiance et fidélité tout au long de ses années d'exercice. Elle remercie également toutes ses collègues, actuelles ou passées, qui ont été des partenaires de travail efficaces et amicales au sein du Cabinet: Béatrice DUCHAUSSOY, Marie-Laure GREGORIS, Marie-Madeleine CHAUSSAY, Valérie TABESSE et Maud LEGROS.

Elle demande à toutes et à tous d'accorder le meilleur accueil à Stéphanie MONJEOT BEZZERA DA FONSECA qui l'a remplacée depuis le 1er janvier 2019.

La Municipalité tient à remercier Mme AUDREN pour toutes ces années de dévouement et lui souhaite de profiter pleinement de cette nouvelle vie qui commence !

BIENTÔT DEUX NOUVEAUX MÉDECINS

Le Docteur GUIRAUD a cessé son activité il y aura bientôt un an. Depuis cette date, la Municipalité avec l'aide de la pharmacie DESOUBRY n'ont eu de cesse de multiplier les démarches pour tenter de faire installer un nouveau médecin pour le remplacer.

L'Essentiel d'Houpeville est désormais en mesure de vous informer que la persévérance vient d'être récompensée. Ce n'est pas un mais deux médecins qui viendront prochainement s'installer dans le cabinet médical où elles exerceront conjointement, en l'occurrence les docteurs PIMONT et HELIES. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.



116 006 : LE NUMÉRO D'AIDE AUX VICTIMES

Gratuit, ouvert 7 jours sur 7 toute l'année de 9 heures à 19 heures, ce numéro constitue désormais une porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins directs. Le 166 006 doit permettre à toute personne qui s'estime victime d'une infraction (vols, agressions, atteintes aux biens, aux personnes, accidents de la circulation, événements collectifs, attentats..) ou d'une catastrophe naturelle d'être aidée par un professionnel, en temps réel.

116 006

Numéro d'aide
aux victimes

Service & appel gratuits - 7j/7

Dans le respect de l'anonymat de l'appelant, ce dispositif mis en place au début du mois de décembre est à l'écoute des personnes victimes et les dirige vers les réseaux associatifs d'aide aux victimes et les services spécialisés.

L'INSTANT M : POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Tensions, stress, petites douleurs musculaires ? Une solution : le **massage bien être**. Agissant avant tout sur le plan physique par différentes techniques de toucher, il procure une sensation de relaxation et s'avère être un excellent moyen pour lutter contre ces phénomènes.

Nouvellement installée à Houpeville, Marine DAVID propose de vous faire bénéficier des bienfaits de cette technique qui vous aidera à lâcher-prise en vous apportant une détente profonde dans une ambiance relaxante à mille lieues des rythmes sociaux.

Pratiquant à domicile ou dans son cabinet,
3 Clos des Marronniers rue du Plain-Bosc ,

n'hésitez pas à contacter **L'Instant M** Téléphone : 06.42.25.74.13

Messagerie : Linstantm@gmail.com Facebook: <https://www.facebook.com/MarineDavid76/> Internet: www.linstantm76.fr



LE FRELON ASIATIQUE : LA VIGILANCE S'IMPOSE

A plusieurs reprises nous avons attiré votre attention sur l'invasion du frelon asiatique et informé des modalités simples à mettre en œuvre par les particuliers pour piéger ces redoutables insectes colonisateurs nuisibles pour l'écosystème puisqu'ils se nourrissent presque exclusivement d'abeilles dont ils détruisent les ruches.

La chute tardive des feuilles fin octobre début novembre a permis de découvrir un grand nombre de nids très haut perchés et d'une taille considérable en différents lieux de la commune, tous situés sur le domaine privé. A titre exceptionnel, ceux qui pouvaient être atteints ont été éradiqués gratuitement par injection d'une solution à base de pyrèthre, un pesticide naturel élaboré à partir de plantes attaquant le système nerveux de ces insectes parasites.

Devant la recrudescence du phénomène, il est important de rappeler qu'il ne faut surtout pas vous approcher du nid ou tenter de le décrocher vous-même. Il vous appartient de signaler votre découverte à la Mairie ainsi qu'à la Préfecture qui a mis en place une plateforme téléphonique à cet effet (02.77.645.776). Dans le cas de nids se situant sur le domaine privé, vous serez orientés vers un professionnel agréé et formé et le coût de la destruction sera à votre charge. Pour un nid situé sur le domaine public, ou présentant un caractère d'urgence (danger vital, proximité d'un lieu public fréquenté, école..) les pompiers interviendront à titre gracieux.

Avec le retour du printemps, il est primordial de repérer les nids primaires formés à moins de 6 mètres de hauteur (faîtage sous toiture, garages, abris de jardin, haies...) et de les faire détruire de façon à minimiser les risques d'essaimage et de multiplication des colonies.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au

MARS 2019

31



En ligne → sur Service-Public.fr
Service d'inscription pour les communes rattachées



Par courrier → auprès de votre mairie
Formulaire d'inscription complété + photocopie de
carte d'identité + justificatif de domicile



Sur place → au guichet de votre mairie
Formulaire d'inscription complété + carte d'identité +
justificatif de domicile

26 mai 2019 : Elections Européennes

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs 705 représentants au Parlement Européen soit 46 de moins que dans la mandature sortante. Du fait du « Brexit », il n'y aura en effet plus de députés britanniques. Les députés auront pour tâche de bâtir durant les 5 prochaines années les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai afin d'élire 79 députés représentant la France, 5 de plus qu'en 2014.

L'entrée en vigueur de loi du 1^{er} août 2016 a repoussé la date limite d'inscription sur les registres électoraux : il n'est donc plus nécessaire de s'inscrire sur les listes avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. Désormais, les Français ont jusqu'au 31 mars 2019 (soit deux mois avant le scrutin des européennes) pour s'acquitter de cette formalité administrative et civique.

Certaines personnes, comme les étrangers qui acquièrent la nationalité française ou les citoyens qui déménagent pour des raisons professionnelles, auront même jusqu'au 16 mai pour régulariser leur situation. Quant aux mineurs atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille du scrutin, ils sont théoriquement inscrits d'office sur les listes électorales.

Alors, si vous n'êtes toujours pas inscrit sur la liste électorale, il est encore temps de vous rendre en Mairie pour le faire. Le 26 mai prochain, vous pourrez voter. Voter est bien plus qu'un simple droit, c'est un devoir moral et civique qui protège ce que nous avons de plus sacré, la démocratie !

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie-houppeville@orange.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 15H00 - 18H00

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/15H00-17H00

CARNET

NAISSANCES

28/10/2018	Kézian HURÉ
15/11/2018	Amine BOUZADA
10/12/2018	Marius FOUREST
18/12/2018	Valentin THOMAS

MARIAGE

08/09/2018 Fanny CLÉRÉ et Hadrien BOYER

DÉCÈS

05/11/2018	Marie-Pierre MOUTON
30/11/2018	Michel VASSELIN

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Madame Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
Monsieur Alain NICQ, 1^{er} adjoint Travaux, environnement et cadre de vie

Monsieur Edmond DELTOUR, 2^{ème} adjoint Finances et urbanisme

Madame Valérie LESOUËF, 3^{ème} adjoint Jeunesse et vie scolaire

Monsieur Laurent POIRAULT, 4^{ème} adjoint Sport, culture, vie associative et communication

VOTRE DÉPUTÉ

Christophe BOUILLON
51, rue Louis Leseigneur
76360 BARENTIN
02.35.23.57.89
Courriel : contact@christophebouillon.fr

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY
guillaume.coutey@seinemaritime.fr
Agnès LARGILLET
agnes.largillet@seinemaritime.fr
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY - Tél. : 02.32.82.55.51

SANTÉ

SANTÉ

Médecin généraliste
Docteur El Aawar
centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25

DENTISTE

Docteur Guegot
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Wattiez - M. LEGROS
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

ORTHOPHONISTE

Mme LANGEOIRE
Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

PHARMACIEN

Mme Desoubry
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

URGENCES

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17
Gendarmerie de Montville	02.35.33.71.85
Centre anti-poison	02.35.88.44.00
SOS Médecin	02.33.01.58.52
Médecin de garde	02.35.58.76.33
CHU de Rouen	02.32.88.89.90
Urgences CHU	02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie	02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger	119
Sida Info Service	0 800 84 08 00
Drogue Info Service	0 800 23 13 13
Accueil des sans abri	115
Aide aux victimes	116 006

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju»	Tél. : 02 32 19 16 32
Boulangerie Le fournil d'Houppeville	Tél. : 02.35.59.15.46
Boucherie-charcuterie La Limousine	Tél. : 02.35.65.15.58
Pizza Marco	Tél. : 09.50.87.67.99
Butterfly (coiffeur/Esthétique)	Tél. : 02.35.23.35.77
Ephélide Beauté (soins et institut)	Tél. : 02.35.23.30.87
Tiff Anne (coiffeur)	Tél. : 02.35.59.14.62
Garage Bosch Car Service	Tél. : 02.35.59.14.17
Paonelec Electricité	Tél. : 06 09 52 18 90
Modelec Electricité	Tél. : 02 35 59 12 77
Guillaume Reynaud Electricité	Tél. : 06 64 86 64 13
Cyrille Lemarchand menuiserie	Tél. : 06.95.38.32.27
Perchepied maçonnerie	Tél. : 02 35 59 12 18
Gallic construction maçonnerie	Tél. : 07.71.78.61.40
ECS Chauffage/Plomberie	Tél. : 02.35.59.12.06
Fabien Thomas Chauffage	Tél. : 07.84.08.79.39
A tout vent atelier de lutherie	Tél. : 09.60.35.69.43
Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux)	Tél. : 06.95.12.60.97

Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49

Maison d'assistantes maternelles :

Ma Ptite Mam	Tél. : 02.32.19.00.99
Mam de toi	Tél. : 09.80.44.63.31

Mr René DEMANNEVILLE

boulangier en retraite, propose des stages de fabrication de pain et pâtisserie au 222 rue Jean Jaurès Tél. : 06.06.63.30.38

Bureau Postal Tél. : 02.35.12.47.20

(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)



L'essentiel n°27
Houppeville

Février 2019

